



**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 8 MAI 2017  
Affiché le jeudi 11 mai 2017**

Date de la convocation : 27/04/2017

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 14

Votants : 14

Présents :

Mmes Catherine DEWAILLY, Marie-Annick GUIMARD, Marilys MONCOUCUT, Mireille NICOLAS, Josette RAIMON,

MM. Laurent BRIAND, Jacques CEYROLLE, Jocelyn GUIRBAL, Patrick LIMET, Jean-Claude MORISSE, Jean-James PERLADE, Jean-Luc PIPELIER, René RICHARD, Patrick RAMOS

Absents : Mmes Josiane LAROCHE, Valérie LUSSIEZ, Patricia ROUET, M. Jacques GIGON

Absent excusé: M. Michel STRECK

Secrétaire de séance : Patrick RAMOS

L'an deux mille dix-sept, le huit mai à 10 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MORISSE, Maire.

**Délibération n°1 Election de la Rosière 2017**

Monsieur le Maire rappelle l'origine de la tradition de « la Rosière », instaurée par le testament de Monsieur Pierre EVEN.

La gestion du legs de Pierre EVEN est faite dans la pure tradition :

- un tiers est consacré à l'école pour une valeur de 500 €, inclus dans le financement des projets de l'école,
- un tiers pour le Club des Aînés pour une valeur de 500 €, inclus dans le financement du repas annuel,
- un tiers pour la Rosière, pour une valeur de 500 €. La première Rosière a été élue en 1881.

Mademoiselle Eugénie VINCENT ayant exposé ses motivations et étant seule à avoir fait acte de candidature est dès le 1<sup>er</sup> tour de scrutin élue « Rosière 2017 » avec 1 voix sur 1.

A l'unanimité la Conseil Municipal entérine l'élection de Mademoiselle Eugénie VINCENT en tant que Rosière 2017.

La Rosière 2017 sera couronnée pour la Fête de la Rosière le 24 juin 2017.

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.***